



De la Wallonie d'hier, nous créons celle de demain

Aciérie Allard

Marchienne-au-Pont

Le site Aciérie Allard se situe à cheval sur les territoires des anciennes communes de Marchienne-au-Pont et de Mont-sur-Marchienne (Charleroi).

Il s'étale sur 26,6 hectares de part et d'autre de l'Eau d'Heure.



Aciérie Allard

Les premiers bâtiments de l'aciérie Allard ont été construits entre 1905 et 1907 de part et d'autre de l'Eau d'Heure. Leur extension ainsi que la modernisation des fours ont, pour l'essentiel, été réalisées au cours de la première moitié du vingtième siècle.



D'abord équipée de fours Bessemer et Siemens-Martin, l'aciérie fut équipée de fours électriques dès les années quarante. L'ensemble de ses installations permettait l'affinage de la fonte et son utilisation dans la production d'acier. Au début des années septante, l'entreprise emploie 525 personnes et produit exclusivement des aciers moulés. Avec 35.000 tonnes/an, elle dispose, pour l'époque, d'une très grande capacité de fusion et peut produire des pièces d'un poids maximal de 35 tonnes. Elle fermera définitivement ses portes en 1979.

Depuis cette époque, le site n'a plus connu aucune activité industrielle lourde. Quasiment tous les bâtiments y ont été démolis (hors sol) en 1985 à l'exception des anciens bâtiments administratifs de la rue Joseph Allard, de deux châteaux d'eau et de deux cheminées. Notons que de nouvelles activités se sont développées dans l'ancienne clouterie ainsi que dans une partie de l'ancien hall de coulée non démolie. Ces endroits ne sont pas concernés par la réhabilitation du site.



Avant la réhabilitation

De nombreux socles en béton, des dalles de béton et des fosses techniques subsistaient en de nombreux endroits, dissimulés par la végétation qui se développait avec vigueur sur l'ensemble des 24 hectares.



Le barrage

Subsistent sur l'Eau d'Heure, les vestiges d'un ancien barrage aménagé afin d'alimenter une unité de production d'électricité. Une microcentrale hydroélectrique est en projet à cet endroit.



La pollution des sols

Les investigations ont permis de déterminer la présence de contaminations en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et huiles minérales, principalement au niveau de la couche de remblais présente en surface.



La pollution des eaux

Au niveau des eaux souterraines, une contamination en huiles minérales et, ponctuellement, en métaux lourds a été observée. Cette contamination en huiles minérales est également identifiée dans les eaux de l'Eau d'Heure qui traverse le site.

Quelques points de repère...

2002



Le bilan historique est terminé. Les résultats des investigations des sols et des eaux sont rendus.

2007



Début des études des faisabilités économique, technique et urbanistique qui déterminent les techniques de réhabilitation des sols et des eaux en fonction de l'affectation future du site et des risques pour la santé humaine et l'environnement.

2010



Démarrage du chantier de réhabilitation. Déboisement, déconstruction sélective, excavation et envoi des terres polluées en centre de traitement agréé.

2014



Réhabilitation des zones non-occupées au centre du site : déconstruction sélective, excavations des terres fortement polluées et évacuation en centre de traitement agréé.

Lancement de l'avis de marché pour la réalisation des études des faisabilités économique, technique et urbanistique.



2006

Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées et une alternative de réhabilitation est présentée.



2008

La réhabilitation de la zone nord-ouest est terminée. Les excavations sont terminées sur la zone est, en rive droite de l'Eau d'Heure.



2013

L'ensemble du site est réhabilité.



2015

La mission de SPAQuE

La réhabilitation menée a pour objectif de permettre la réaffectation du site à différentes activités économiques. SPAQuE projette d'y installer une microcentrale hydroélectrique, des panneaux photovoltaïques et une unité de production de biomasse.

Déconstruction



Une cheminée et le château d'eau dressé en rive gauche de l'Eau d'Heure ont été déconstruits une fois le site déboisé. Un bâtiment a également été déconstruit au centre du site.





Aciérie Allard

Marchienne-au-Pont et Mont-sur-Marchienne

La réhabilitation des 26,6 hectares de ce site a pour objectif d'y autoriser le développement d'une zone d'activités économiques, de commerces, de logements et d'espaces verts.

La construction d'une microcentrale hydroélectrique capable de produire 360.000 kWh par an, soit l'électricité nécessaire pour alimenter une centaine de ménages, est en projet.

SPAQUE y projette également l'implantation d'une zone pour la production de biomasse.

Le site en chiffres

- Superficie totale : 266.000 m²
- Propriétaire : SPAQUE
- Financement : Plan Marshall
- Durée de la réhabilitation : 5 ans
- Catégorie : Site d'activité économique désaffecté (SAED)
- Ville : Charleroi (Marchienne-au-Pont, Mont-sur-Marchienne)
- Province : Hainaut

Projet de développement économique

Une fois réhabilité, le site sera clôturé. Le pont traversant l'Eau d'Heure sera rénové.

Un parc de panneaux photovoltaïques pourrait être implanté.

Une zone récréative et des espaces verts sont également envisagés.

SPAQUE

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège - Belgique
Tél. +32 (0)4 220 94 11
Fax : +32 (0)4 221 40 43
www.spaque.be



Editeur responsable : SPAQUE, Boulevard d'Avroy, 38/1 à 4000 Liège
Réalisation : Service de la communication externe et des relations avec la presse
Conception : Eurotop
Date de publication : Mai 2018